

Estavayer-le-Lac

Un autre château dort sous la place de Moudon

L'historien Daniel de Raemy a découvert les traces du second château des Estavayer. Il évoque dans un livre consacré à la ville fribourgeoise.

Sébastien Galliker

Les amateurs de l'histoire d'Estavayer et de ses seigneurs connaissent les scissions familiales, mais pas vraiment les lieux où cela s'était joué. Grâce à l'historien Daniel de Raemy, la lacune est comblée. «On savait que les seigneurs d'Estavayer, qui logeaient au château de Motte-Châtel, construit dans les années 1100 et devenu une école, s'étaient divisés vers 1240. Et on savait aussi que la place de Moudon avait abrité des constructions par le passé. Je me suis souvent demandé où s'étaient installés les coseigneurs d'Estavayer, avant de pouvoir rassembler tous les morceaux», raconte l'historien rattaché au Service des biens culturels comme rédacteur Monuments d'art et d'histoire pour le Canton de Fribourg. La Société d'histoire de l'art en Suisse publie le fruit de ses recherches.

Ébauche de forteresse

Daniel de Raemy a réussi à situer le second château des Estavayer sur la place de Moudon et son talus voisin, et à le dater vers 1240, soit une quarantaine d'années avant l'édification de l'emblématique château de Chenaux du chef-lieu du district de la Broye fribourgeoise. Grimant sur un mur, l'historien montre que l'ouvrage est plus épais que les autres du secteur, qui a été agrandi en place d'armes par Estavayer-le-Lac vers 1530 avec la construction du pavillon des arquebusiers. Le spécialiste reconnu de l'architecture des châteaux de l'époque médiévale des anciens États de Savoie balaie du regard les pavés en direction d'Yverdon.



L'historien Daniel de Raemy (à dr.) raconte sa découverte dans un livre illustré par le photographe Yves Eigenmann (à g.). En arrière-plan, le château de Chenaux. JEAN-PAUL GUINARD

«Ici, au sud, on peut imaginer un corps de logis principal, puis une cour intérieure et une tour sur le front nord pour l'observation.»

Daniel de Raemy, historien et rédacteur du livre

«Ici, au sud, on peut imaginer un corps de logis principal, puis une cour intérieure et une tour sur le front nord pour l'observation», présente le passionné, qui a documenté pendant quinze ans un millénaire d'histoire staviaoise. Dans les derniers mois de ses recherches, il a pu profiter de travaux d'élagage d'arbres et de suppression de ronces par la Commune d'Estavayer pour s'approcher de la base du mur. «Où il est conservé, son épaisseur est de l'ordre de 2 mètres, soit le reliquat d'une ébauche de forteresse ou de

donjon», glisse le futur retraité, docteur en lettres de l'Université de Lausanne.

«En temps normal, une famille de seigneurs conserve son héritage pour l'ainé de la famille. Les Estavayer n'ont pas réussi à le faire en 1240, si bien que deux coseigneurs administraient la ville, chacun pouvant exercer des droits de justice, par exemple», reprend Daniel de Raemy. La nouvelle branche seigneuriale construite donc son château sur la place de Moudon. Cette dernière doit son nom à la famille du même nom, venue de l'ancienne capitale vaudoise, à qui les coseigneurs céderont ensuite leur forteresse, jamais achevée.

Les seigneurs ont la bougeotte

Car les seigneurs d'Estavayer ne sont pas restés très longtemps dans leurs deux châteaux de Motte-Châtel et de la place de Moudon. «Cet édifice est probablement abandonné par les coseigneurs au moment de la grande extension de la ville, durant le dernier tiers du XIII^e siècle, et avec la construction des châteaux

de Chenaux et de Savoie», mentionne l'ouvrage. La seigneurie se scinde d'ailleurs encore une fois, avec une branche prenant domicile dans la maison des Sires, désormais maison d'habitation.

Si le château de Savoie a cédé sa place au fil des ans au jardin du monastère des dominicains, il en subsiste toutefois la grande tour carrée et les murailles adjacentes. Au château de Chenaux, les coseigneurs d'Estavayer ont dressé une grande tour ronde. Les trois familles de coseigneurs ont régné sur la ville d'Estavayer jusqu'aux guerres de Bourgogne (1474-1477). Les Estavayer s'étant alors endettés auprès de Fribourg, ils se voient contraints de céder le château de Chenaux, où le Canton installe son bailli, remplacé dès 1803 par un préfet.



«La ville d'Estavayer-le-Lac» Daniel de Raemy et Yves Eigenmann, 120 fr., www.gsk.ch

La cour des enfants se mue en jardin multicolore

Lausanne

Installée dans les locaux de l'ancienne laiterie, l'Institution pour l'enfance de Marterey a fait appel à l'artiste Albin Christen pour décorer un vieux mur au sein du lieu d'accueil.

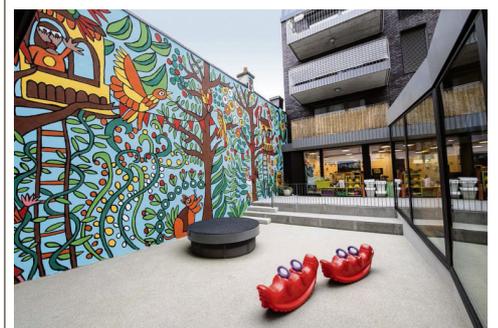
Avec ses 6 mètres de haut pour 11 de large, le gros mur gris et terne qui se hisse en bordure des terrasses de l'Institution pour l'enfance de Marterey (IPE) avait bien besoin d'un coup de neuf. Aujourd'hui c'est chose faite. Le gris ciment a fait place à une fresque représentant des enfants et des animaux jouant dans la nature.

C'est l'artiste lausannois Albin Christen qui a donné une nouvelle vie à ce lieu d'accueil de jour appartenant au Réseau-L et géré par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). L'IPE avait proposé le nom de l'artiste à la coopérative Cité-joie, propriétaire du site. Rénovée, l'ancienne laiterie offre à présent 41 places d'accueil de jour préscolaire. Des appartements ont été aménagés au-dessus, sur trois étages.

Coup de foudre

«La fresque fait désormais partie de la vie de l'institution, elle inspire le quotidien, la créativité et les échanges des uns et des autres tout en donnant un repère aux enfants», explique Claire-Lise Paccard. La directrice de l'IPE nous avoue que la rencontre avec Albin Christen a été un vrai coup de foudre. «On avait bien aimé son travail au Lucha libre et les affiches du Théâtre de Marionnettes, mais les échanges autour de ce projet furent magnifiques!»

Le centre devait être inauguré et la fresque dévoilée le 30 septembre, avec la présence de membres du Conseil d'État vaudois, mais la fête a dû être annulée car les mesures sanitaires liées au coronavirus ne pouvaient pas être respectées.



Dans la cour de la garderie, la fresque offre un espace de jeu joyeux aux enfants du centre. JEAN-PAUL GUINARD.

«La fresque inspire le quotidien, la créativité et les échanges des uns et des autres tout en donnant un repère aux enfants»

Claire-Lise Paccard, directrice de l'IPE du Marterey

Quand il a commencé son travail, pendant les vacances, Albin Christen était seul. Mais des dizaines d'enfants ont pu voir l'artiste terminer son œuvre après la rentrée d'août, avec des yeux ébahis. «Certains essaient de monter sur les échelles ou d'attraper les branches», raconte, amusée, Claire-Lise Paccard.

S'imaginer des histoires

Albin Christen avoue avoir tout de suite voulu peindre sur ce mur quand il l'a découvert. «C'est la première fois en vingt-six ans de carrière que je réalise une fresque aussi grande. J'ai cherché à dessiner quelque chose qui puisse permettre aux enfants et aux éducateurs de s'imaginer des histoires, des voyages immobiles», explique-t-il.

«On n'a pas la possibilité d'amener des éléments naturels comme un bac à sable ou des plantations sur ces terrasses situées au-dessus d'un garage, alors la fresque nous invite à créer un espace vert virtuel encore en chantier», complète la directrice.

«J'aime vraiment ce lieu, ça ressemble à des cabanons, alors j'ai voulu en dessiner», ajoute Albin Christen. D'autres projets traversent la tête de l'artiste pour compléter le centre, notamment une prolongation de la fresque en 2D ou en 3D. «Il y a beaucoup à faire autour de cette œuvre», termine Claire-Lise Paccard. **G.N.I.**

Trente millions de plus pour offrir des loyers abordables

Conseil communal de Lausanne

Sous les hauts cris de la droite, la majorité de gauche a validé la politique de lutte contre la pénurie de logements de la Municipalité.

Il n'y a pas plus polarisant que la politique du logement. Preuve en a été donnée une fois de plus mardi au Conseil communal de Lausanne. Le corps délibérant était prié d'approuver une demande de crédit de 30 millions pour l'achat de biens destinés à des locations à prix corrects. Après un débat très argumenté, la majorité de gauche a imposé ses vues à 39 contre 25, avec deux abstentions, et validé la demande municipale.

Pourtant, la minorité bourgeoise n'a pas économisé ses munitions. Aux yeux du PLR, le droit de préemption, introduit par la

L3PL (loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif) en 2017, reste une ineptie: «Il fait fuir les investisseurs», estime Florence Betschart-Narbel. L'élue déplore en outre une utilisation récurrente de ce droit par Lausanne, alors qu'à ses yeux son «but premier» était de permettre aux petites communes d'acheter des terrains pour loger les enfants du village.

Propriétaires stigmatisés

Elle condamne aussi une stigmatisation des propriétaires par la gauche, qui les voit tous comme d'«affreux personnages». Son collègue Xavier de Haller critique par ailleurs la volonté démiurgique de la Municipalité de façonner le parc immobilier à son image. «Or, dit-il, il faut en laisser pour les gens qui peuvent aussi contribuer à développer la ville.»

Valentin Christe, du PLC, s'inquiète, quant à lui, de l'«augmentation vertigineuse» des crédits

immobiliers, qui sont passés d'une quinzaine de millions au début des années 2000 à 70 millions aujourd'hui, puisque la Municipalité en a déjà investi 40 depuis le début de la législature. Le conseiller n'hésite pas à voir des traits communistes dans cette volonté de contrôler le marché.

Les socialistes n'ont pourtant aucune peine à défendre la volonté municipale. Pour Benoît Gaillard, l'Exécutif ne fait ici que répondre à la volonté populaire. «Lors de la votation de 2017, les Lausannois ont accepté la L3PL à 75%. C'est un mandat populaire assez sérieux.» L'élue prend l'exemple des immeubles de Druey, où le propriétaire a réalisé une plus-value «étonnante». Si le droit de préemption avait été en vigueur au moment de la première transaction, la Ville aurait pu acheter les locatifs et aurait ainsi «évité des dizaines de drames humains».

Allant plus loin, la gauche radi-

cale verrait bien que Lausanne consacre encore beaucoup plus d'argent au rachat de biens. «C'est encore une politique timorée, estime Johann Dupuis. Pour protéger le locataire, il faudrait une préemption systématique de la Ville.» Il dénonce des «propriétaires peu scrupuleux» qui exploitent la pénurie, ne répercutent pas les baisses du taux hypothécaire sur les loyers et manquent de transparence au moment des changements de bail.

Protestations de la droite qui dénonce une vision «manichéenne». En son sein, l'UDC Jean-Luc Chollet a toutefois étonné son monde. Le conseiller de longue date a rappelé que Lausanne avait toujours voulu jouer un rôle «régulateur» sur le marché, notamment en promouvant les coopératives. Et ce même du temps des radicaux majoritaires. Le «communisme» lausannois a des contours obscurs.

Lise Bourgeois

Morges

Un giratoire pour les artistes!

À l'occasion de l'aménagement du nouveau giratoire de Wagnery, qui relie le haut de la ville au secteur de la gare, la Municipalité de Morges a décidé de le décorer d'une manière originale. Elle lance en effet un appel à projets sous forme de commande artistique pérenne afin d'orner le rond-point et intégrer ainsi une œuvre dans l'espace public. Cette initiative a pour objectif d'enrichir le patrimoine artistique et culturel morgien et de valoriser les arts plastiques sur le territoire. Les candidats doivent déposer un projet qui doit être réalisable dans le temps prévu à cet effet, soit avant l'été 2021. **C.JOT.**

Château-d'Éx

Le festival de ballons passe à la trappe

Le coronavirus a aussi eu raison du 43^e Festival international de ballons à air chaud de Château-d'Éx. La manifestation, prévue initialement du 23 au 31 janvier 2021, est reportée à 2022. Outre les quarantaines qui auraient été imposées aux équipes provenant de quinze pays différents, les organisateurs évoquent «des contraintes financières insupportables pour un événement recevant un nombre public debout et mobile.» En 2020, la manifestation a réuni 17'000 spectateurs. **D. GE.**